



RT1 Savoirs, Travail et Professions



**Journée d'étude
7 janvier 2016
EHESS, Paris**

Appel à communications

« Les professionnels de l'évaluation »

Les pratiques sociales rassemblées sous le terme un peu flou d'évaluation se sont fortement propagées, tant dans la conception que le management de l'action publique, des organisations, des métiers, de la qualité, etc. Même si elle se présente sous différentes figures : évaluation des politiques publiques, évaluation des institutions et dispositifs, évaluation des pratiques professionnelles, évaluation clinique ou du bien-être des usagers, et même évaluation de soi dans les stratégies de développement personnel, on peut faire l'hypothèse qu'au-delà de ses différents objets, l'évaluation présente et actualise des caractéristiques communes.

Elle participe, à l'évidence, d'un souci de rationalisation de l'action collective en période de fortes contraintes économique-financière et de réforme de l'État sous pression néo-libérale, mais elle affiche aussi des objectifs « vertueux » d'amélioration, d'efficacité, d'utilité auxquels certains acteurs ne restent pas insensibles. Pour autant, chez les plus critiques, la somme des procédures, protocoles, injonctions et recommandations qui en résulte, est très souvent considérée comme une « inflation normative » inutile et parfois même contre-performante. D'autres, enfin, l'apparentent aux conceptions contemporaines du « droit souple ».

Dans la mesure où elle est plus souvent externalisée qu'internalisée, elle donne lieu à l'émergence d'un marché spécifique, doublé d'un espace professionnel plus ou moins spécialisé.

C'est sur cette question des « professionnels de l'évaluation » que cette journée d'étude se propose de confronter les travaux de recherche et d'organiser le débat. Cette catégorie de professionnels englobe tous ceux qui s'occupent d'évaluation en actes, soit pour la promouvoir ou la concevoir, soit pour la mettre en œuvre (ou les deux combinés), qu'il s'agisse pour eux d'une activité à part entière ou d'une activité développée parallèlement à

l'exercice d'une profession principale, elle-même soumise ou non à des évaluations. On exclura donc ceux dont le rôle se borne à commanditer ou à financer des évaluations, ainsi que ceux qui exploitent les résultats des évaluations qu'ils ont commandées sans les produire eux-mêmes, mais les travaux sur des professionnels intervenant aux frontières du champ seront les bienvenus, dès lors qu'il s'agit de producteurs, même partiels, d'évaluation.

Les contributions proposées tenteront d'identifier non seulement les caractéristiques sociodémographiques des professionnels (sexe, âge, niveau d'études, formation, expérience professionnelle...), mais aussi la nature de leur activité à travers l'analyse des tâches effectuées, les types de compétences, savoirs et techniques mobilisés, des pratiques langagières, des intitulés d'emploi, etc.

Il s'agira également de mettre en évidence les formes de licence et de mandat¹ dont se prévalent ces professionnels : disposent-ils de titres ou de compétences qui légitiment l'exercice de cette activité ? Des séquences exclusives leur sont-elles réservées ? Quels sont leurs prérogatives vis-à-vis de leurs commanditaires/financeurs et vis-à-vis de leurs différents « clients » ? Par ailleurs, revendiquent-ils un mandat, disposent-ils d'une marge de manœuvre dans la définition de leur champ de compétences ? Voit-on se construire des revendications de monopole des savoirs légitimes et des juridictions d'exercice professionnel². Disposent-ils d'une autonomie dans l'exercice de leur métier ? Font-ils l'objet d'un contrôle sur le contenu de leur travail ? De quel type et par qui ? Quelles sont leurs conditions de travail et comment sont-ils rémunérés ?

Observe-t-on des signes d'émergence d'un groupe professionnel, c'est-à-dire d'un être collectif doté d'une conscience de son existence et d'organes spécifiques de représentation ? Voit-on apparaître des segments à l'intérieur du groupe ? Quels rapports ces segments entretiennent-ils entre eux ? Nouent-ils des alliances ou bien entrent-ils en conflit, en concurrence ? Enfin, quelle est la teneur des interactions entre profanes et professionnels de l'évaluation : ces derniers ont-ils acquis une légitimité, une crédibilité, font-ils autorité ou bien ont-ils du mal à se faire reconnaître comme des spécialistes de l'évaluation ? Quelle est la crédibilité et la légitimité dont disposent les divers types de professionnels de l'évaluation auprès des autorités publiques, des entreprises, des médias et de l'opinion publique ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour asseoir cette légitimité et promouvoir leur image publique ?

Cet appel à communications invite les auteurs à présenter des travaux susceptibles d'apporter des réponses à ces premiers questionnements qui pourraient, au demeurant, s'appliquer à tout groupe professionnel naissant ou en évolution, mais aussi d'aider à spécifier les types de professionnels qui « inventent », par leurs pratiques, le monde social de l'évaluation. Pour ce second objectif, on croisera les différents résultats avec les logiques propres qui sous-tendent la nécessité socialement et historiquement construite d'évaluer les individus, leurs actions, les effets de leurs actions ; autrement dit, avec les déterminations résultant de l'obligation pour toute organisation de rendre des comptes à des instances supérieures au travers des procédures instrumentales d'évaluation, dont les résultats serviront à mesurer et comparer sa valeur institutionnelle et sociale.

¹ Hughes Everett C., 1996, *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS

² Abbott Andrew, 1988, *The System of Profession*, Chicago, University of Chicago Press

Les auteurs de communications pourront se référer à une première catégorisation de figures idéal-typiques de professionnels de l'évaluation livrée ici dans le seul but d'amorcer une cartographie. Ainsi pourrait-on d'ores et déjà distinguer :

- les évaluateurs-promoteurs de l'évaluation, souvent en position de direction dans leurs organisations ;
- les évaluateurs-concepteurs d'appels d'offres visant l'évaluation d'un établissement, voire même d'individus appartenant, par exemple, à une catégorie de bénéficiaires d'aides sociales ;
- les pilotes de dispositifs d'évaluation, chargés de mener à bien des missions souvent complexes, impliquant la coordination de plusieurs sites, voire plusieurs pays ;
- et, parmi les « opérateurs », des évaluateurs à temps plein appartenant à des cabinets conseils privés, à des observatoires, ou bien exerçant en libéral ;
- mais aussi les évaluateurs occasionnels chargés de missions ponctuelles d'évaluation, comme certains fonctionnaires (universitaires ou formateurs, parfois nommés, parfois élus par leurs pairs), experts d'organismes publics (collectivités, hôpitaux, caisses, agences), ou encore experts internes assurant l'interface avec des évaluateurs externes, comme dans le secteur social.

Propositions de communications : sont attendues des propositions d'environ 3000 signes (espaces compris) renseignant clairement sur la problématique retenue, les méthodes d'investigation choisies, la nature du matériau empirique mobilisé et une bibliographie de référence.

Date limite d'envoi des propositions : 18 mai 2015

Réponse aux auteurs : 30 juin 2015

Envoi des propositions à ces deux adresses : jean-sebastien.alix@univ-lille3.fr et sophie.divay@wanadoo.fr

Indiquer en objet du mail : RT1 Evaluation

Comité scientifique et d'organisation

Jean-Sébastien Alix, Ceries-univ Lille 3/Cadis-EHESS ; Michel Autès, CNRS-CLERSE Univ-Lille I ; Michel Chauvière CNRS-CERSA Univ Paris 2 ; Sophie Divay, Université de Reims, Cérep ; Charles Gadea, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, IDHE.S ; Bernard Gomel, Centre d'Etudes de l'Emploi ; Evelyne Serverin, Centre d'Etudes de l'Emploi ; Claire Vivés, Centre d'Etudes de l'Emploi.